



Rue des Carmes 22  
4000 Liège  
Tél : 04/223.47.16  
Fax : 04/221.36.08  
@ : pse.cxf@gmail.com

PGB

Mme LACROIX

Chers parents,

**Votre enfant a été en contact étroit à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 10/09/2021.**

Deux ou plus élèves de la classe de votre enfant présentent ou ont présenté une infection COVID-19 endéans les 14 jours. Dans ce cas, et suite à l'analyse qui a été faite par l'équipe médicale du service PSE de l'école/centre PMS WBE suspectant une transmission dans la classe, la procédure prévoit des mesures pour l'ensemble de la classe.

- Votre enfant doit rester **en quarantaine à la maison dès d'aujourd'hui et jusqu'au 20/09** (inclus), c'est-à-dire jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour après le dernier contact à haut risque.

Voici les **mesures à suivre jusqu'au 21/09**, c'est-à-dire durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec la personne infectée :

- Les **contacts sociaux** doivent être évités totalement pendant la période de quarantaine. Durant les jours suivants, votre enfant peut retourner à l'école, à l'accueil extrascolaire avant, après l'école et le mercredi après-midi, et à l'école des devoirs mais les contacts sociaux doivent être limités le plus possible (période de vigilance), en respectant autant que possible une distance de 1,5m. Les activités extra-scolaires, loisirs, académies, entraînements sportifs, ainsi que les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.
- Veillez au respect des **mesures d'hygiène** (**lavage des mains** plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de **distanciation physique** (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).
- Surveillez chaque jour l'apparition éventuelle de symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, même mineur, isolez-le à la maison, téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches)** Informez l'équipe PSE si le résultat de test est positif.

Pour les élèves à partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle (en obligation scolaire) et de primaire : l'absence de votre enfant à l'école est justifiée par ce courrier.

L'école et le service PSE sont à votre disposition pour toute question à ce sujet.